



Notre raison d'être

Le groupe Caisse des Dépôts, alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, s'engage au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous.

En cohérence avec sa raison d'être, le groupe Caisse des Dépôts - dans ses différentes composantes - est un acteur engagé au niveau européen.

Qu'il s'agisse du financement de l'économie ou de la mise en œuvre de nombreuses politiques européennes, depuis le Pacte vert pour l'Europe à la digitalisation de l'économie qui en sera un levier, jusqu'à la satisfaction des enjeux d'autonomie stratégique et de cohésion sociale et territoriale, le groupe Caisse des Dépôts, en investisseur de long terme et en opérateur d'intérêt général porte les préconisations suivantes, au service d'un déploiement réussi des politiques européennes au plus près des territoires dont il accompagne le développement durable.

CHIFFRES CLÉS 2023

 1 360 Md€
 68,3 Md€
 3,9 Md€

 Bilan agrégé
 Fonds propres
 Résultat net agrégé*

Nos propositions au niveau européen s'organisent autour de 4 AXES STRATÉGIQUES

Promouvoir le rôle des investisseurs publics de long terme

(National Promotional Banks and Institutions) dans le déploiement des programmes en faveur de l'investissement (entreprises, infrastructures). Nous le faisons, bilatéralement et multilatéralement, en étroite coordination avec nos homologues européens, au sein de l'Association européenne des investisseurs de long terme ELTI (www.eltia.eu) et d'autres associations européennes de même qu'en assurant le secrétariat de l'Intergroupe sur l'investissement de long terme au Parlement européen.

- Financer la transition environnementale en soutenant des objectifs européens ambitieux et en participant activement aux politiques mises en œuvre (efficacité énergétique, énergies - y compris gaz - renouvelables, infrastructures, mobilité propre, biodiversité, recherche et innovation autour des technologies indispensables à la transition énergétique...) dans un cadre de déploiement efficace, stabilisé, cohérent dans ses différentes composantes et qui encourage la transformation des modèles.
- Participer à la construction de la souveraineté européenne, dans ses multiples dimensions (énergie, réindustrialisation, défense, numérique, innovation...) en nous appuyant sur notre expertise d'opérateur et de financeur entraînant à nos côtés les investisseurs privés.
- Donner toute sa place à la cohésion sociale et territoriale, indispensable à une transition juste, et qui repose sur des politiques européennes adaptées.













Les enjeux des entités du Groupe



Un établissement public spécial, placé sous la protection du pouvoir législatif, investisseur de long terme au service de l'intérêt général.

Au-delà de nos activités en fonds propres (financés par l'accumulation de nos résultats depuis plus de 200 ans), nous intervenons dans le cadre de mandats (en particulier sur les livrets de l'épargne populaire centralisés ou dans la gestion de régimes de retraites).

Nous sommes également investis dans des entreprises publiques ou privées, financières (Grand pôle financier public composé de Bpifrance, La Poste, La Banque Postale, CNP et SFIL) ou non financières (Transdev, Egis, RTE, GRTgaz, Compagnie des Alpes, CDC Biodiversité...).

Fort d'un bilan de 1 360 Md€ et doté de réseaux territoriaux en France, nous intervenons avec nos différents métiers en appui des politiques publiques.

Nos principaux messages au niveau européen

- 1/ Dans un contexte de besoins massifs d'investissement et de finances publiques contraintes, l'UE doit « activer » son budget pour relever les défis :
- Mobiliser autant que possible l'assistance technique, les instruments financiers et le « blending » (consistant à mélanger subventions communautaires et financements apportés par les investisseurs de long terme), pour faire face aux défis que sont la transition climatique et la politique de souveraineté européenne (énergétique, industrielle, numérique, financière, militaire).
- Soutenir la transition climatique en renforçant la planification et l'intégration des systèmes énergétiques, dans toutes leurs composantes (technologies, infrastructures...).
- Accompagner la transition climatique en tenant compte de ses impacts redistributifs. Une politique ambitieuse en matière d'infrastructures sociales (logement social, santé, éducation) s'avère de ce point de vue indispensable et peut également bénéficier d'instruments financiers ou de blending.

- 2/ Afin d'ancrer l'Europe dans les territoires, le prochain cadre financier pluriannuel devrait privilégier une mise en œuvre décentralisée (« open architecture »).
- S'appuyer sur les investisseurs publics de long terme pour le déploiement des programmes communautaires en faveur de l'investissement (valorisation du rôle des partenaires de mise en œuvre de la Commission européenne).
- Prolonger et étendre le programme InvestEU, en tirant les enseignements de la mise en œuvre effectuée pendant la période de programmation 2021-2027.
- 3/ L'achèvement de l'Union des Marchés de Capitaux passe par l'existence d'investisseurs de long terme solides.
- Adopter un cadre réglementaire favorable
 à l'investissement de long terme, sur le plan
 prudentiel, comptable, financier et extra-financier.
 Un tel cadre suppose de la stabilité, une mise en
 cohérence des dispositifs et des cadres de reportings,
 une adaptation des exigences aux objectifs poursuivis.





Bpifrance est la banque des entrepreneurs. Bpifrance finance les entreprises à chaque étape clé de leur développement, par des prêts, des garanties, des fonds propres ainsi que des programmes de conseil et d'accompagnement. Bpifrance accompagne aussi les entreprises dans leurs projets d'innovation et à l'international. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les aider à faire face à leurs défis.

Bpifrance est partenaire de mise en œuvre des financements européens (InvestEU, Facilité pour la relance et la résilience, FEDER, Horizon Europe) en France pour le compte du groupe BEI, de la Commission européenne, de l'État et des Régions de France. Bpifrance est sous la supervision de la Banque centrale européenne. Doté d'un bureau de représentation à Bruxelles, Bpifrance participe activement au débat public européen.

CHIFFRES CLÉS

- → Bpifrance est le 1^{er} investisseur en Europe et le 2^e au monde selon PitchBook.
- ➤ En 10 ans, Bpifrance a injecté 260 Md€ dans l'économie française pour soutenir 535 000 entreprises. En 2023 : 63 Md€ ont été alloués.
- ➤ En 10 ans, Bpifrance a mobilisé 12 Md€ de financements européens pour les entreprises françaises, soit une capacité d'engagement de 20 Md€.

NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2024-2028

- > En tant que banque de l'industrie, réindustrialiser suivant 3 axes : créer de nouvelles grandes cathédrales industrielles; soutenir le passage à l'échelle des startups industrielles; accélérer la transformation des capacités industrielles des entreprises.
- > En tant que banque du climat : massifier la mise en transition des entreprises ; assurer la croissance des offreurs de solutions; et soutenir la diversification des marchés d'énergie décarbonée.
- > En tant que banque de la French Tech: soutenir toutes les startups de la création jusqu'à celles en hyper croissance; transformer les filières de demain par le Plan Deeptech; et faciliter les sorties vers des acteurs français.

Nos principaux messages au niveau européen

1/ Concevoir des règles européennes simples et proportionnées pour les entreprises

Légiférer en réduisant les obstacles normatifs et les exigences de reporting afin d'établir un cadre efficace et compétitif.

2/ Élaborer des programmes de financements européens répondant aux grands défis de nos entreprises et de nos économies

Via des instruments financiers en garantie pour dé-risquer les financements prioritaires pour la réindustrialisation, l'innovation et la transition verte des entreprises; des financements en fonds propres pour massifier le marché du capital investissement et du coté et maintenir les futures licornes en Europe; des financements en subvention pour la R&D et l'accompagnement des entreprises.

3/ Créer un environnement incitatif pour mobiliser et orienter les capitaux privés vers le financement de l'économie réelle et les enjeux de souveraineté

Soutenir la compétitivité du secteur financier et construire une Union des Marchés de Capitaux permettant de financer les "scale ups" en structurant un Nasdaq européen et en mobilisant l'investissement des épargnants et des institutionnels au travers de mécanismes incitatifs.





Le Groupe La Poste, société anonyme à capitaux publics, est structuré autour de plusieurs branches, toutes en concurrence : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, GeoPost, Grand public et Numérique. En 2023, il a réalisé un chiffre d'affaires de 34,1 Md€.

Le Groupe poursuit l'objectif de développer une croissance rentable et responsable. La Poste définit sa raison d'être ainsi : « Au service de tous, utile à chacun, La Poste, entreprise de proximité humaine et territoriale, développe les échanges et tisse des liens essentiels en contribuant aux biens communs de la société tout entière ».

Elle s'est engagée à atteindre « zéro émission nette » en 2040, soit 10 ans avant les Accords de Paris. Par ailleurs, elle assure quatre missions de service public : service universel du courrier, transport et distribution de la presse, aménagement du territoire et accessibilité bancaire.

Nos principaux messages au niveau européen

1/ Préserver la Directive sectorielle 97/67/CE (révisée en 2022 et 2008) sur les services postaux

- Malgré la baisse des volumes, le service universel du courrier conserve une forte valeur sociale et les principes définis dans la Directive pour sa prestation demeurent d'actualité (abordabilité, accessibilité, universalité, orientation des prix sur les coûts).
- Le cœur de la régulation postale sectorielle doit rester le service universel du courrier et épargner les secteurs où la concurrence fonctionne pleinement comme le marché des colis.
- La Directive offre un niveau satisfaisant de subsidiarité qui permet aux États membres et aux opérateurs
 sous contrôle de leur régulateur indépendant d'adapter leurs offres aux évolutions du marché et aux besoins des consommateurs.
- Elle prévoit différentes formes de financement du service universel, dont l'attribution d'aides d'État.

2/ Pour un numérique éthique et responsable (voir aussi fiche Docaposte)

La révision du Règlement de 2014 sur les services de confiance vient d'être finalisée (elDAS). Il établit le cadre de référence dans lequel le Groupe La Poste développe ses propres services de confiance numérique (identité numérique, l'archivage électronique et le recommandé électronique) et contribue ainsi à la transition numérique de la société. La Poste Groupe œuvre pour un numérique utile, responsable et accessible à tous et se positionnera pour l'application de ces principes lors de l'élaboration des 47 actes délégués nécessaires à la mise en œuvre du Règlement elDAS révisé. La Poste sera également attentive à la mise en œuvre des règlements DSA et DMA qui permettent d'assurer des conditions de concurrence équitables sur les marchés numériques.

3/ Pacte Vert : reconnaître les spécificités postales

La Poste et le secteur postal européen sont pleinement engagés dans la transition environnementale et ce depuis plus de 20 ans. La Poste demande la reconnaissance des spécificités de l'activité postale, actuellement fondue avec le transport, alors que la livraison à domicile présente des caractéristiques distinctes. Cette reconnaissance doit tout d'abord permettre de mieux valoriser les efforts de décarbonation du secteur dans le cadre de la taxonomie. Ensuite, elle permettra aussi de prendre en compte le rôle spécifique des postes pour le développement de l'économie circulaire. Enfin, dans le cadre du Règlement CountEmissions EU pour la mise en place d'une mesure unique des émissions de gaz à effet de serre du transport, elle ouvrirait la possibilité de développer des métriques adaptées à l'activité de livraison de colis.

4/ Commerce international et douanes : mieux accompagner les changements réglementaires et en assurer la cohérence avec les règles internationales postales

La Poste fait partie intégrante du réseau mondial des postes, qui contribue significativement au commerce international, domaine fortement réglementé par l'Union européenne que ce soit en matière de règles douanières, sécuritaires et fiscales. Ces règles sont en évolution constante et posent souvent des difficultés importantes de mises en œuvre pour les opérateurs postaux d'une part car les caractéristiques des flux postaux soumis à des obligations de service universel ne sont pas suffisamment prises en compte et d'autre part, car certaines nouvelles règles européennes ne sont pas en adéquation avec les obligations internationales des opérateurs postaux définies dans le cadre de l'Union postale universelle.



Docaposte, société par actions simplifiée, filiale à 100 % du Groupe La Poste, est un des leaders français de la confiance et de la souveraineté numériques et affiche une croissance deux fois plus importante que le marché sur lequel elle opère. Docaposte place la donnée sensible au cœur de son projet et répond aux défis d'infrastructures durables, de compétences numériques, de numérisation des entreprises et des collectivités et d'inclusion.

Son action est structurée autour de quatre enjeux sociétaux :

- Adresser les quatre segments de marché stratégiques pour le développement des territoires : le secteur public, la santé, la finance et les PME/ETI;
- Développer trois actifs technologiques pour la souveraineté numérique et industrielle grâce à la maîtrise de la donnée (cloud, IA et cybersécurité);
- > Proposer ses expertises métiers pointues.
- > Rechercher un haut niveau d'exigence en matière de performance RSE et ESG, et développer les bénéfices sociétaux de ses offres : la protection des données, l'éthique et la responsabilité environnementale occupent une place centrale dans sa stratégie.

Nos principaux messages au niveau européen

1/ Engagement dans le cadre de la décennie numérique

Dans sa stratégie pour une décennie numérique, la Commission européenne a fixé à l'ensemble des États membres de l'Union, des objectifs et un cadre réglementaire visant à favoriser la réalisation de la transformation numérique pour rendre l'UE plus souveraine, plus résiliente et plus compétitive sur le plan numérique. Acteur engagé auprès des acteurs publics pour atteindre ces objectifs, Docaposte est un soutien pour la mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire à même de soutenir ces ambitions.

Docaposte contribue en outre activement à l'élaboration du cadre normatif européen soutenant la réglementation, via sa participation aux organismes de normalisation (Afnor, Cen-Cenelec). Elle apporte ainsi son expertise technique aux travaux de rédaction des standards, promeut les valeurs du groupe Caisse des Dépôts à l'échelle européenne, et contribue à développer l'autonomie technologique européenne.

2/ Docaposte acteur de la souveraineté européenne

Docaposte a pour ambition de devenir un acteur industriel à l'échelle européenne capable de proposer une offre de services crédible face aux acteurs internationaux de grande envergure (hyperscalers), aujourd'hui essentiellement extra-européens.

Pour ce faire, Docaposte a pris part, ces dernières années, au déploiement d'offres de services paneuropéennes. Elle est ainsi cheffe de file du consortium européen Potential, sélectionné par la Commission Européenne pour son projet de portefeuille européen d'identité numérique.

Ce dernier regroupe 148 participants issus de 19 États membres de l'UE ainsi que l'Ukraine, pour piloter le nouveau prototype de portefeuille européen d'identité numérique dans le cadre de six cas d'usages (« services publics électroniques », « ouverture de compte », « enregistrement de carte SIM », « permis de conduire mobile », « signature électronique qualifiée à distance » et « prescription électronique »).

Via sa filiale Numspot, Docaposte ambitionne de proposer une offre complète de services de Cloud, apportant des garanties claires en matière de localisation de ses infrastructures, de cybersécurité (SecNumCloud) et d'immunité face aux réglementations extraterritoriales.

Docaposte s'engage dans le déploiement de solution d'intelligence artificielle au service du bien commun, notamment dans le secteur de la santé.

3/ Docaposte acteur de la transition environnementale

Conscient de la nécessité d'adapter le secteur numérique aux exigences environnementales, Docaposte participe activement à la création d'un cadre industriel soutenable, à travers sa participation à plusieurs initiatives, notamment pour la réduction des consommations énergétiques grâce à l'Écoconception des services numériques (participation aux travaux de normalisation internationaux ISO/IEC / JTC 1/SC 39/WG 4).





La Banque Postale, intégralement détenue par le Groupe La Poste, est la société mère d'un conglomérat financier. Créée en janvier 2006 et héritière des services financiers de La Poste, elle se singularise par ses valeurs, son ambition citoyenne, la diversité de sa clientèle et sa mission de service public d'accessibilité bancaire.

- > 18,5 millions de clients particuliers, entreprises et acteurs du secteur public local font confiance à La Banque Postale.
- > 17 000 points de contact de La Poste répartis partout en France, dont 7 000 bureaux de poste, permettent une proximité essentielle avec les clients.
- À la suite du rapprochement avec CNP Assurances, mené avec le soutien de son actionnaire le Groupe La Poste, La Banque Postale appartient au grand pôle financier public et est ainsi un grand groupe international de bancassurance.

La Banque Postale est une entreprise à mission depuis mars 2022.

Nos principaux messages au niveau européen

1/ Union bancaire (CMDI & EDIS)

La Banque Postale soutient le projet d'Union bançaire mais attache une grande importance au bail-in et à l'égalité de traitement entre les différents acteurs bancaires, selon le principe « mêmes activités, mêmes risques, mêmes règles ». Dès lors, tout relâchement significatif des règles d'accès au Fonds de Résolution Unique (FRU) pour les « petites et moyennes banques », notamment par un recours facilité aux fonds nationaux de garantie des dépôts, contreviendrait à ce principe. La Banque Postale est également opposée à toute modification qui se traduirait, in fine, par une hausse du niveau des contributions au FRU, dont les banques françaises sont aujourd'hui les premiers financeurs. De même, un Fonds européen d'assurance des dépôts (EDIS), s'il devait être créé, devrait s'appliquer à l'ensemble des banques européennes, quel que soit leur modèle et selon des modalités homogènes.

2/ Retail Investment Strategy (RIS)

La Banque Postale soutient l'ambition de favoriser l'investissement de l'épargne européenne dans les produits financiers, qui doit contribuer au financement des transitions énergétique et numérique ainsi qu'à la croissance durable et souveraine de l'Europe. Cependant dans sa rédaction actuelle, le projet de législation de la Commission sur l'investissement de détail est de nature à impacter considérablement le modèle économique de la distribution des instruments financiers et produits d'assurance. En supprimant la mutualisation actuelle du coût du conseil en investissement, ce texte pourrait de fait priver les personnes modestes de l'accès à des services d'accompagnement et de conseil, indispensables pour qu'ils soient orientés vers les produits correspondant à leurs besoins.

3/ Euro numérique de détail

La Banque Postale partage les inquiétudes de la profession bancaire quant aux impacts de ce projet sur la stabilité du système bancaire français (et, au-delà, européen) :

- Un modèle économique structurellement défavorable aux établissements financiers, compte tenu de coûts de distribution significatifs et d'incertitudes sur les revenus associés. Le dispositif envisagé est de nature à favoriser les filiales de grands acteurs du numériques dont le modèle économique est fondé sur la collecte et l'utilisation massive de données plutôt que sur les paiements.
- Un risque d'instabilité financière et de fuite des dépôts (et des revenus associés), en particulier en cas de crise, qui serait lié à un plafond de détention élevé.
- Des impacts sur l'écosystème et la souveraineté des paiements : risque d'éviction des moyens de paiements existants, porte d'entrée potentielle pour de nouveaux acteurs (grands accepteurs internationaux ou « Big Techs »).
- Une articulation avec le cadre actuel du droit au compte qui doit être précisée.

4/ Financial Data Access (FiDA)

La Banque Postale défend le principe d'une maîtrise par le client des données qui le concernent. Elle est cependant très réservée, comme les autres établissements français, sur l'ambition que recouvre cette initiative européenne, tant en termes de périmètre, qui inclut la quasi-totalité des données financières, que de délais, qui paraissent peu réalistes. Une ouverture aussi rapide et étendue est susceptible de faire courir des risques de fraude et requiert donc de renforcer les garanties de sécurité de l'accès aux données et de recueil du consentement des clients au partage de leurs données personnelles.

De même, dans la mesure où la règlementation ne prévoit pas de réciprocité avec les acteurs non financiers, et pour préserver les conditions d'une concurrence équitable, il serait opportun de prévoir l'exclusion des « gatekeepers » (grandes plateformes internet) ne disposant pas d'un agrément pour des activités financières.



GRTgaz est le principal opérateur français de transport de gaz et le 2° transporteur européen. Le Groupe compte deux filiales : Elengy (leader des terminaux méthaniers en Europe) et GRTgaz Deutschland (opérateur du réseau MEGAL).

En cohérence avec sa raison d'être « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat », GRTgaz assure des missions de service public visant à garantir la sécurité d'acheminement de ses 865 clients (producteurs de biométhane, expéditeurs, industriels, centrales électriques et distributeurs).

GRTgaz est engagée en faveur de la neutralité carbone et adapte son réseau aux défis écologiques et numériques.

Il soutient le développement des filières d'hydrogène bas carbone et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides).

GRTgaz développe également le transport de CO₂ dit fatal à des fins de décarbonation de l'industrie.

CHIFFRES CLÉS

32 600 km de canalisations, 625 TWh de gaz transporté, 3 300 salariés, 2,1 Md€ de chiffre d'affaires en 2023 (2,6 Md€ au niveau Groupe).

Nos principaux messages au niveau européen

1/ Développement du marché de l'hydrogène et soutien aux infrastructures

Le rôle de l'hydrogène au niveau de l'UE et dans certains corridors sera central dans le futur système énergétique européen.

- L'UE doit soutenir le développement d'infrastructures adéquates pour l'hydrogène dans l'ensemble de l'Union, en s'appuyant sur la dorsale européenne de l'hydrogène (European Hydrogen Backbone) et sur les corridors stratégiques, tels qu'identifiés dans le plan REPowerEU.
- Dans le cadre des discussions visant la programmation budgétaire de l'UE pour 2021-2027 ainsi que la programmation post-2027, la dotation du Fonds CEF Energie devrait être revue à la hausse pour répondre aux ambitions de l'UE en matière de développement d'un marché européen de l'hydrogène.
- De manière générale, les infrastructures de transport d'hydrogène devraient être davantage soutenues.
 De nouveaux financements (en dehors du fonds CEF Energie) seront nécessaires pour favoriser le déploiement des projets de transport d'hydrogène. Tout retard en matière d'infrastructures entraînera des retards dans le déploiement et l'utilisation de l'hydrogène, et par conséquent, des retards dans la transition énergétique.

2/ Renforcement du rôle du biométhane dans la décarbonisation

Les gaz verts, et en particulier le biométhane, joueront un rôle essentiel pour décarboner l'ensemble des secteurs de l'économie avec d'importants bénéfices collatéraux induits : soutien à l'agriculture, développement d'une économie circulaire, solution de valorisation de déchets, etc.

- Un soutien au développement à l'échelle industrielle des nouvelles technologies de production de biométhane (telles que la pyrogazéification et la gazéification hydrothermale), qui n'exploitent pas le potentiel limité de la biomasse, est essentielle.
- Le biométhane a tout particulièrement un rôle important à jouer dans la décarbonation du secteur des transports.
 Les clauses de revoyure du règlement relatif aux émissions de CO₂ des Heavy Duty Véhicules (HDV) visant à étudier l'intérêt d'une méthodologie pour homologuer les HDV roulant exclusivement aux carburants neutres en carbone et à évaluer le rôle que pourrait avoir le mécanisme « facteur de correction carbone » sont également importantes.

3/ Établissement d'un cadre européen pour le transport de CO₂

Le Net Zero Industry Act (NZIA) prévoit un objectif annuel européen de captage de carbone de 50 Mt de CO₂ d'ici 2030. Des objectifs européens en matière de captage de carbone sont nécessaires afin de réduire les émissions des industries les plus difficiles à décarboner et d'atteindre à terme la neutralité carbone. Afin de favoriser le développement des infrastructures pour le transport du CO₂ industriel, il est nécessaire de définir un cadre réglementaire européen, incluant notamment les modèles économiques (planification anticipatrice, règles d'allocation des risques, etc.), la coopération transfrontalière et l'accès des tiers au réseau.



Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte à ses clients des solutions de gestion de l'eau et des déchets face à des défis écologiques qui ne cessent de croître.

Nous sommes présents dans 40 pays avec 40 000 salariés. En 2022, nous avons fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes, des services d'assainissement à 37 millions de personnes, et produit 7,9 TWh à partir de déchets et d'eaux usées. La même année, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 8,8 milliards d'euros.

Pour accompagner nos clients vers une gestion durable des ressources, nous misons sur l'innovation : nous optimisons l'utilisation de l'eau grâce aux technologies les plus récentes, nous créons des ressources en eau alternatives, nous valorisons les déchets en énergie ou en matières et contribuons ainsi à réduire la consommation de matières premières.

Nos principaux messages au niveau européen

SUEZ partage l'ambition de l'UE de conduire l'Europe vers une société sobre en carbone, économe en ressources et circulaire. Dans cette perspective, nous recommandons de :

1/ Protéger le futur de la ressource en eau

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, notre économie et les écosystèmes dont nous dépendons. Or, chaque année, 20 % du territoire européen est exposé à une situation de stress hydrique à cause de la multiplication et de l'intensification des épisodes de sécheresse. Pour mieux protéger la ressource en eau, il est urgent de :

- Mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de l'eau.
- Repenser le modèle économique de l'eau afin de garantir le financement des investissements nécessaires, ce qui suppose en premier lieu le prix de l'eau à sa véritable valeur.
- Assurer l'accès à une eau potable de bonne qualité pour tous, notamment en éliminant les micropolluants à la source
- Faciliter la réutilisation des eaux usées, par exemple en étendant le cadre réglementaire à de nouvelles possibilités (nettoyage des rues, irrigation des parcs urbains, etc.).

2/ Promouvoir la circularité à travers la valorisation des déchets

La valorisation des déchets peut aider l'UE à atteindre ses objectifs en matière de transition énergétique ou d'autonomie stratégique. C'est pourquoi il est nécessaire :

 De promouvoir la production d'énergie décarbonée à partir des déchets, par exemple en rendant juridiquement contraignant l'objectif de production de 35 milliards de m³ de biométhane d'ici à 2030.

- De stimuler le développement des carburants alternatifs à travers un soutien financier complémentaire du cadre mis en place par la directive RED et les règlements FuelEU Maritime et ReFuel Aviation.
- De promouvoir une économie circulaire. Il s'agit notamment d'inclure les polymères dans le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) pour préserver une égalité de traitement entre les plastiques recyclés dans l'UE et ceux recyclés en dehors, d'encourager les investissements favorisant la circularité et d'éliminer là encore les micropolluants à la source.

3/ Développer le captage du carbone

Le captage du CO₂ lors de sa production est incontournable pour atteindre la neutralité carbone. Certaines de ces technologies, comme le biochar, peuvent en plus contribuer à améliorer la santé des sols et des ressources en eau.

L'UE doit donc :

- Soutenir le captage, le stockage et l'utilisation du CO₂ émis par les déchets, par exemple en permettant aux incinérateurs de bénéficier des investissements dans ce domaine prévus pour accompagner l'extension du marché carbone européen.
- Promouvoir le biochar dans le sillage du développement de la bioénergie avec captage du CO₂.



CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec plus de 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national.

Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques - la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles - et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France.

Son capital est majoritairement public (Groupe Caisse des Dépôts et 183 collectivités locales ou établissements publics) et ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

Nos principaux messages au niveau européen

Nos convictions:

En tant qu'acteur pleinement engagé dans la transition énergétique et écologique au cœur des territoires, CNR porte 5 convictions :

- 1/ La maîtrise de la consommation énergétique et l'augmentation massive de la part des énergies renouve-lables dans le mix énergétique français et européen sont deux leviers essentiels et indissociables pour tenir les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **2/** Les énergies renouvelables sont les seules technologies en capacité d'être déployées rapidement, massivement et à bas coût dans les 10 prochaines années pour répondre à la demande croissante d'électricité liée à l'électrification des usages et à la réindustrialisation.
- 3/ L'optimisation des ouvrages hydroélectriques existants et le développement de nouvelles capacités hydrauliques peuvent jouer un rôle stratégique pour équilibrer le système électrique, soutenir l'intégration des énergies renouvelables intermittentes et servir les autres usages de l'eau.
- **4/** La gestion durable de la ressource en eau sera un rouage essentiel dans la concrétisation des ambitions énergétiques et climatiques de la France et de l'Union européenne.
- **5/** La réindustrialisation décarbonée, à l'échelle européenne et française, nécessitera la création de nouvelles filières de stockage de l'énergie (hydrogène, batteries, etc.) et une politique volontariste en faveur de la multimodalité et du verdissement du transport.

















Filiale de la Caisse des Dépôts, au sein de la Banque des Territoires, le groupe CDC Habitat, société anonyme d'économie mixte à directoire, est un opérateur global de l'habitat d'intérêt public.

Avec près de 545 000 logements, le groupe CDC Habitat est un acteur majeur dans la construction, le financement et la gestion de logements. Nous offrons une gamme diversifiée de solutions d'habitat : hébergement d'urgence et logements accompagnés pour les personnes les plus précaires, logement locatif sociaux, intermédiaires mais également des solutions d'habitat pour publics spécifiques (étudiants, jeunes actifs, personnes âgées et personnes en situation de handicap) et accession à la propriété.

Nous œuvrons dans les territoires à travers six directions interrégionales et des filiales en outre-mer pour concevoir des cadres de vie adaptés à la diversité des locataires et des résidents ainsi qu'aux évolutions sociétales.

Nous accompagnons les collectivités dans leur politique de l'habitat, en leur proposant des programmes de logements sur mesure, et des partenaires pour contribuer à leur développement.

Pour relever les enjeux environnementaux et dans le cadre de son Plan stratégique climat, le groupe CDC Habitat inscrit ses activités dans la sobriété foncière, la réduction des besoins énergétiques, la décarbonation et l'adaptation au changement climatique.





Acteur mondial de la mobilité implanté dans 19 pays dont 9 États membres de l'UE, Transdev est un opérateur et intégrateur de mobilité zéro émission. Transdev accompagne les collectivités territoriales dans leur transition en proposant des solutions de mobilité sûres, innovantes et décarbonées aux 12 millions de passagers qu'il transporte quotidiennement.

Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et le Groupe Rethmann à 34%.

En 2023, le groupe employait 102 000 collaborateurs dans 19 pays (dont 10 en Europe) pour un chiffre d'affaires de 9,3 Md€.

Nos principaux messages au niveau européen

Dans un contexte où l'Union européenne fait face à de multiples défis qui pourraient accroître les fractures sociales et territoriales, Transdev souhaite placer la mobilité durable, inclusive et collective au cœur des priorités pour le mandat européen 2024 - 2029.

Les objectifs ambitieux mais nécessaires de décarbonation du Pacte Vert doivent être accompagnés d'engagements forts, notamment financiers, en faveur des transports publics qui font le lien entre les enjeux de transition et de dynamisme économique.

L'enjeux est de proposer des solutions de mobilité du quotidien fiables, accessibles et à faible coût pour réduire les émissions dans les zones péri-urbaines et rurales les plus dépendantes de la voiture et où se concentrent les citoyens aux revenus les plus modestes.

L'avenir des mobilités décarbonées au sein de l'Union européenne, passera par la cohérence des financements publics, l'adaptation du secteur aux objectifs de transition juste, l'encouragement de la concurrence ferroviaire, l'accent mis sur l'innovation digitale, et les réponses aux problématiques de recrutement et de sobriété normative.

À travers huit axes d'actions prioritaires pour la prochaine mandature, Transdev souhaite être force de propositions pour repenser la mobilité des Européens, et faire face aux risques de fractures sociales, territoriales et démocratiques :

- 1/ Actualiser la Stratégie européenne des mobilités;
- 2/ L'impératif de transition juste au cœur du Pacte Vert;
- **3/** Mise en cohérence des financements avec les objectifs de décarbonation des transports;
- 4/ Une réelle concurrence ferroviaire au profit des voyageurs et de leur pouvoir d'achat;
- **5/** Une réponse européenne à l'enjeu de recrutement et de compétences dans les transports;
- 6/ La commande publique verte au service de la souveraineté industrielle européenne;
- 7/ L'innovation digitale, un levier d'amélioration de l'expérience utilisateur;
- **8/** La sobriété normative, un facteur d'accélération pour atteindre les objectifs climatiques.

 ${\color{red} {\color{red} \Gamma}} \ \, \text{https://www.transdev.com/fr/publication/manifeste-pour-repenser-la-mobilite-des-europeens}$

Contacts pour la filière affaires européennes du Groupe CDC :

- **> Sophie Barbier** sophie.barbier@caissedesdepots.fr
- > Christian Dubarry christian.dubarry@bpifrance.fr

Groupe Caisse des Dépôts 56, rue de Lille 75007 Paris T 01 58 50 00 00

caissedesdepots.fr

Caisse des Dépôts GROUPE

